

## INFORMATION AUX PORTEURS

---

### **01/01/2022 – MISE A JOUR DE LA DOCUMENTATION JURIDIQUE DU FCP PREDIQUANT EUROCROISSANCE A2**

**Part P : FR0010985069**

**Part O : FR0010988113**

Les porteurs de parts de l'OPC **PREDIQUANT EUROCROISSANCE A2** géré par la société de gestion CPR Asset Management sont informés des modifications suivantes qui entreront en vigueur le **01/01/2022** :

#### **1/ Changement siège social CPR AM**

A compter du 31/12/2021, le siège social de CPR Asset Management, société de gestion de ces OPC, sera fixé au 91-93, boulevard Pasteur – 75015 Paris en lieu et place du 90, boulevard Pasteur – 75015 Paris.

\*\*\*\*\*

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

De plus, ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers.

Les autres caractéristiques de vos OPC demeurent inchangées.

La documentation réglementaire modifiée de votre OPC (Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur –DICI-, Prospectus et Règlement) est disponible sur le site internet [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com)

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction